

Pompiers et Sobegi, des amis intéressés

Sud Ouest 4/10/13
BASSIN DE LACQ Le service de secours départemental renouvelle son partenariat « gagnant-gagnant » avec la société industrielle

ROMAIN BELY
r.bely@sudouest.fr

« **O**riginal », « unique », « novateur »... L'accord de partenariat entre le service départemental d'incendie et de secours (SDIS 64) et la Société béarnaise de gestion industrielle (Sobegi) est utile aux deux parties. Cette convention signée hier après-midi au centre de secours d'Os-Marsillon lie les pompiers et Sobegi pour dix ans et prolonge un partenariat né en 2007.

Concrètement, les 30 pompiers privés de la société allieront régulièrement leurs forces aux 80 du centre de secours d'Os-Marsillon (30 professionnels et 50 volontaires) mais aussi à tous ceux du département. « La collaboration avec le SDIS est essentielle, garantit Jacques Séguin, le président de Sobegi. En cas d'incident, nos équipes assurent la première intervention. Puis les pompiers du SDIS arrivent en renfort. C'est donc important qu'ils connaissent les équipes et les installations. »

Une ristoume sur le plateau

Histoire d'être encore plus au fait des dispositifs, les pompiers viendront s'entraîner sur la plateforme technique dernier cri de Sobegi. Au total, 230 sessions seront proposées aux soldats du feu dans des ateliers aussi divers que le « plateau feu », l'entraînement incendie « Flash over » ou le « port du scaphandre en milieu toxique ».

Mais cette galaxie de possibilités a un coût. C'est d'ailleurs l'une des raisons de ce contrat de partenariat. Les pompiers du SDIS 64 vont for-



Le président de Sobegi, Jacques Séguin (au milieu, veste grise) prêtera son camion émulseur au SDIS 64. PHOTO DOMINIQUE GUIRAUTON

mer les pompiers privés de Sobegi pour avoir une ristourne sur l'utilisation du plateau technique de l'entreprise lacquoise. « Un prix préférentiel », retient Michel Blanckaert, directeur du SDIS 64.

Au final, le service de secours s'acquitte de 20 000 €. Sans le renvoi d'ascenseur, le coût aurait été trois à quatre fois plus élevé. Le SDIS 64 aurait même obtenu « le double de formations » pour le même prix que l'ancien partenariat. « Construire un plateau pareil, ça m'aurait coûté 2,5 millions d'euros, sans compter le salaire des formateurs », ajoute le colonel Blanckaert.

Préparation conjointe

Plus loin que cet échange de formations, la convention entre le SDIS 64 et Sobegi intègre d'autres dimensions. La société pourra, par exemple, mettre à disposition ses atouts techniques comme le rutilant camion émulseur garé au centre de secours d'Os-Marsillon pour des

opérations qui n'ont pas forcément lieu sur le bassin de Lacq.

Des réflexions conjointes permettront en outre aux deux équipes d'être mieux préparées le jour J. « Nous serons plus efficaces en cas d'intervention, se félicite Jacques Séguin. Mais nous serons aussi meilleurs dans notre deuxième mission qu'est la prévention. »

La convention signée hier par Yves Salanave-Péché, le président du SDIS 64 et le président de Sobegi intervient alors que le gisement de Lacq est en pleine mutation. Pour autant, la fin de l'extraction du gaz naturel n'a pas entraîné de suppression de poste chez les pompiers locaux. Qu'il s'agisse de ceux du SDIS ou de Sobegi.

« Le départ de Total (1) redistribue les cartes mais fondamentalement, les besoins sont les mêmes », explique Jacques Séguin.

(1) Plus précisément TEPF : Total exploration production France.